

LE CNAEMO ET SON CORR : CARREFOUR D'OBSERVATION DE RESSOURCES ET DE RECHERCHES Quels constats ? Quelles avancées ?...



Le CORR du CNAEMO, c'est quoi ?

Composée de membres « bénévoles-professionnels » du secteur du milieu ouvert, la commission CORR du CNAEMO doit remplir un des axes majeurs du projet associatif du mouvement, celui de la Recherche.

« La crédibilité, la légitimité et l'avenir de notre mouvement repose aussi sur sa capacité à être toujours en recherche, en interrogation sur l'évolution des pratiques professionnelles » réaffirme Salvatore Stella, Président du CNAEMO.

Dans le champ de la Protection de l'Enfance, les observatoires de Protection de l'enfance peinent à mobiliser les données du réel (effectifs, flux d'activité, normes et charges de travail, évolution des structures, des situations économiques et sociales des familles etc.) et davantage encore pour l'approche qualitative des pratiques de Protection de l'Enfance. Quelle que soit l'officine qui tente de les collecter, elles sont souvent morcelées et partielles. Souvent à destination des autorités de contrôle ou de tarification, les données ne sont guère appréhendées et exploitées à l'usage des professionnels de terrain et au service du repérage des impacts de leur action.

En 2013, le CNAEMO a souhaité relancer son « Carrefour d'Observation de Ressources et de Recherche », pôle de recueil et d'analyse de données quantitatives et qualitatives **susceptible de rendre compte d'une pratique singulière en Protection de l'Enfance**. Il s'agit ici de l'assistance éducative en milieu ouvert (AEMO, AED, PEAD) telle qu'elle est organisée, menée, mise en acte par le secteur associatif. **Le CNAEMO est le seul dans le secteur du milieu ouvert à entreprendre des travaux de recherches et de ressources** afin de répondre d'une part aux exigences des pouvoirs publics et d'autre part, d'apporter une lisibilité et visibilité des pratiques exercées à l'ensemble des praticiens du secteur.

Les travaux d'analyse ont débuté en avril 2014 sur des données 2012 renseignées, se sont poursuivis en 2015 sur des données 2013 renseignées. Toutefois, en 2015, le CORR a souhaité faire son bilan au regard des premières années de fonctionnement afin de réorienter ses axes et modalités de travail compte tenu de la complexité des organisations et de l'hétérogénéité des modes de saisie des activités au niveau de chaque service. **Le CORR du CNAEMO s'est donc donné les moyens de renforcer sa commission et a souhaité garantir la légitimité du travail mené par la mise en place d'un Conseil scientifique en décembre 2016 composé de disciplines différentes (Historien,**

Géographe, Docteur en droit, Sociologue, Médecin légiste, Professeur en communication, Journaliste et Psychologue-Maitre de conférence).

Une avancée majeure pour l'Observatoire du CNAEMO : la nomination de son Conseil scientifique et un nouveau projet de recherche...

Depuis décembre 2016, la commission s'est dotée d'un conseil scientifique afin d'asseoir une nouvelle légitimité pour l'observatoire du CNAEMO. Il permet ainsi de conforter la méthodologie de travail et d'impulser une nouvelle dimension et orientation notamment à travers cette nouvelle professionnalisation sans perdre de vue l'objectif premier : « faire de cet observatoire, un outil utile pour tous, pour l'ensemble des acteurs du milieu ouvert et plus largement du champ de la Protection de l'Enfance.

Instance consultative, le conseil scientifique étudie la situation méthodologique et les perspectives de développement de la recherche en milieu ouvert en s'appuyant sur les travaux préparatoires établis par la commission CORR. Il est composé de chercheurs, Historien, Géographe, Sociologue, Docteur en droit, Médecin légiste, Professeur en communication, Journaliste et Psychologue-Maitre de conférence, tous bénévoles sur la base du volontariat ayant un attrait pour la Protection de l'Enfance et notamment pour les activités du CNAEMO.

C'est en partant de deux enquêtes exploratoires réalisées, l'une en mars 2016 et l'autre en février 2017, autour de la définition des pratiques professionnelles, de la diversification et des effets des mesures de milieu ouvert et à l'issue du séminaire CORR en date du mercredi 26 avril 2017 réunissant membres de la Commission CORR et le Conseil scientifique que l'axe de recherche pour ces prochains mois a été défini : celui des effets des mesures d'AEMO, l'objectif étant d'apporter une meilleure définition des pratiques professionnelles et de montrer l'évolution du secteur d'ici quelques années.

Une deuxième dynamique est également impulsée par le CORR du CNAEMO et son Conseil scientifique à travers la nouvelle édition du « Prix – Meilleures recherches en Protection de l'Enfance » en 2018. Le CNAEMO décernera 3 prix annuels lors de ses 38èmes Assises Nationales qui se dérouleront à Biarritz récompensant les meilleures recherches de l'année en cours.

Téléchargez l'appel à contribution
« Prix – Meilleures recherches en Protection de l'Enfance » en 2018 sur
http://www.cnaemo.com/cnaemo-corr_2018_prix_meilleures_recherches_en_pe.pdf

JURY :

- Salvatore STELLA, Président du CNAEMO,
- Hervé PARRA, Vice-Président du CNAEMO et Responsable de la Commission CORR

Le Comité scientifique du CORR : Patrice CARO -Géographe Université de Caen ; Stéphane CORBIN – Sociologue Université de Caen ; Marie DOURIS – Docteur en droit ; Jean HIQUET – PH Médecin légiste ; Louis MAURIN – Directeur de l'Observatoire des inégalités et journaliste au magazine Alternatives économiques ; Katia M' Bailara – Psychologue Maître de conférence MCU HDR ; Vincent MEYER – Professeur en communication Université de Nice Sophia Antipolis.

Contacts Presse

Siège CNAEMO : 54, rue des Eaux – 59 000 Lille

Sandrine DAUTIGNY – Déléguée générale

Tel : 06.27.95.29.86

E-mail : sdautigny@cnaemo.com



www.cnaemo.com

Réseaux sociaux
retrouvez-nous sur :

